



MAIRIE de BARC

-----27170-----

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 janvier 2026, 19h00
Sous la présidence de Mme Jocelyne HEURTAUX, Maire

ETAIENT PRESENTS :

M. Mmes : Christophe JUIN, Claire MOREIRA, Jean-Pierre FOSSET, Muriel TROGNON, Céline ALLAIN, Antoinette LERIGOLEUR, Marie GOMBERT, Olivier THIERRY, Didier DORCHIES, Frédéric LOERCH, Sébastien GREMONT, Katia MAITRE-LEBLOND, Alexandre PORTE

Madame Céline ALLAIN a été élue secrétaire.

Ordre du jour :

- Travaux SIEGE : Enfouissement rue du Buisson Noël Tranche 2
- Mise aux normes du plan de travail de la cantine : choix de l'entreprise
- Questions diverses

Travaux SIEGE : Enfouissement rue du Buisson Noël Tranche 2

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications. Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée. Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement : 20 167 €
- en section de fonctionnement : 7 917 €

Etant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Madame le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au budget de l'exercice pour les dépenses d'investissement (DP et EP) et pour les dépenses de fonctionnement (FT).

Mise aux normes du plan de travail de la cantine : choix de l'entreprise

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de modifier les équipements de la cantine qui commencent à vieillir et dont l'utilisation ne permet pas une posture de travail ergonomique pour les agents.

Un ensemble composé d'un lave-vaisselle à capot, de tables en inox, d'un évier à douchette et d'un adoucisseur d'eau pour le lave-vaisselle serait installé.

Après avoir étudié les devis présentés, le conseil municipal décide :

- De retenir l'entreprise LANEF pour cette prestation pour un montant de 12 000 € HT.

Informations diverses

- Travaux espaces verts

L'entreprise Normandie Broyage Environnement va continuer à réaliser l'entretien des pelouses et réalisera également un entretien des mares, des chemins et des peupliers.

- Salle polyvalente

Le carrelage de la salle polyvalente s'est soulevé en partie. Le conseil municipal souhaite qu'un nouveau carrelage soit réalisé sur la partie endommagée.

- Véhicule communal

Le véhicule communal présente une ergonomie peu adaptée à l'utilisation de la commune. L'achat d'un camion capable de benner est à l'étude.

- Bibliothèque

Nadine Gerault propose d'ouvrir la bibliothèque le dimanche matin de 9h15 à 12h15 à partir du 8 mars. Un bilan de la fréquentation sera fait en juin 2026 afin d'étudier le maintien de cette ouverture.

A l'issue des questions diverses, Madame le Maire décide de clore la séance.

Le Maire,
Jocelyne HEURTAUX